

## RÉUNION DU 21 DECEMBRE 2009

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 10 novembre 2009
- Décision modificative pour régulariser le chapitre 12
- Convention CIG
- Questions diverses

L'an deux mil neuf, le 21 décembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 décembre 2009, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice :** 14, **Présents :**13, **Votants :** 14

Étaient présents : Mr FARÉ, COZIC, RIOU Marcel, Mmes LESTOQUOY, BERTRAND, DEGHAÏE  
Mrs CANDAS, GAURIVAUD, DIEZ, GONCALVES , JACOTTIN, GODENÈCHE, RIOU Xavier.

Absents excusés : Mrs COLLEU pouvoir à Mr DIEZ

Secrétaire de séance : Mr COZIC

### 1°) Approbation du procès verbal de la séance du 10 novembre 2009

Le procès verbal de la réunion du 10 novembre 2009 a été adopté à l'unanimité.

### 2°) 49/09 Décision modificative N° 5 pour régulariser le chapitre 12

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'effectuer un réajustement budgétaire, cela suite à la création d'un demi-poste d'animation en juillet 2009.

ANNEE 2009

<b>Décision modificative n° 5</b>
---------------------------------------

Annexe 1

Imputations	Désignation	Recettes	Dépenses
<b> FONCTIONNEMENT</b>			
<b> Chapitre 11</b>			
61522	Entretien de bâtiments	0	- 6 000,00
<b> Chapitre 12</b>			
6411	Personnel titulaire	0	6 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Budget investissement et fonctionnement équilibré

Le conseil municipal après en avoir délibéré l'approuve à l'unanimité

### 3°) 50/09 Autorisation donnée à Mr le Maire de signer une Convention avec le CIG pour la mise à disposition d'un agent.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de passer une convention avec le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) pour effectuer une partie des tâches administratives jusqu'à lors réalisée par Mme COUEDON actuellement en arrêt maladie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré l'approuve à l'unanimité

#### **4°)- Questions Diverses**

##### **Crèche Les petits Câlins.**

Monsieur le Maire indique que suite à la réunion du 19 décembre 2009, nous devons renouveler la convention avec la CAF. La situation de la crèche oblige les communes adhérentes à assurer un effort financier pour l'année 2010.

Mr RIOU Xavier fait remarquer que la situation est identique à celle rencontrée en 2008.

Mr le Maire répond qu'il faudra envisager un autre mode de fonctionnement de cette association pour les années à venir.

Des réunions sont prévues début 2010.

##### **Route de Garancières.**

Mr GONCALVES demande si les accotements sont terminés.

Mr RIOU Marcel indique qu'effectivement les travaux sont terminés mais qu'une reprise de ces accotements sera demandée lors du triennal de voirie.

##### **Problème d'approvisionnement des repas de Noël**

Mme Lestoquoy fait remarquer que suite aux intempéries du Jeudi 17 décembre 2009 et à la non livraison des repas de Noël par Yvelines Restauration, elle tient à remercier Mmes Sylvie PASQUE et Elisabeth JULIA d'avoir assuré d'en l'urgence un repas pour les enfants.

De plus Mme Lestoquoy tiens à signaler que Mme Sylvie PASQUE à contacté les parents pour leur indiquer que ce repas serait servi le vendredi 18 décembre 2009.

##### **Tableau numérique**

Mme Lestoquoy indique que le tableau numérique de l'école fonctionne, l'institutrice est formée et les enfants l'ont essayé.

Il reste la mise en place des ordinateurs portables pour la classe numérique qui aura lieu courant janvier 2010